

Présidence
Services Centraux
Direction Juridique, Statutaire &
Réglementaire
Service des Affaires Statutaires et
Institutionnelles
ca@univ-cotedazur.fr
Tél. : 06 30 33 04 74

Nice, le 24 juin 2021

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil d'Administration,
Mesdames, Messieurs les membres invités,

Objet : Convocation au Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs et cher(e)s Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil d'administration qui se tiendra le

Jeudi 8 juillet 2021 à 14H00

au Théâtre Valrose
28 ave Valrose, Nice

Sur l'ordre du jour suivant :

I – PREAMBULE

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin 2021

II – QUESTIONS FINANCIERES

- 2) Budget Rectificatif 2021 n°1
- 3) Tarifs UC Arts
- 4) Tarifs d'utilisation des installations sportives du campus STAPS
- 5) Tarifs du Service Commun en Langues
- 6) Tarifs des nouveaux goodies de la boutique en ligne
- 7) Tarif des parkings de l'IMREDD

III – QUESTION STRATEGIQUE

- 8) Convention de site INRIA/UCA

IV – QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

- 9) Charte du bon usage des ressources informatiques
- 10) Délégation de pouvoir spéciale en matière de marchés publics en lien avec le plan de relance
- 11) Parc automobile
- 12) Articulation des dispositifs de signallement d'Université Côte d'Azur
- 13) Bail civil pour l'occupation du bâtiment Delvalle
- 14) Calendrier prévisionnel des instances 2021-2022

V – QUESTION FORMATION & VIE UNIVERSITAIRE

- 15) Créations de Diplômes d'Etablissement

VI – QUESTIONS RECHERCHE

- 16) Changement de la direction adjointe de l'Indo-French Centre for Applied Mathematics - IFCAM
- 17) Création de l'Institut du Tourisme Côte d'Azur – ITCA
- 18) Création de l'IRN France - Taiwan Initiative for Ion Channels and Therapeutics - IONICS

VII – QUESTIONS RESSOURCES HUMAINES

- 19) Référentiel de la Prime de Responsabilités Pédagogiques- PRP
- 20) Référentiel de la Prime de Charges Administratives – PCA
- 21) Plafonds des heures complémentaires d'enseignement des personnels enseignants permanents d'UCA applicable à partir de la rentrée 2021

VIII- CONVENTIONS

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ